

NÉTIQUETTE DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

1. Publiez du contenu et des commentaires en lien avec Zone Emploi et ses publications ou qui sont d'intérêt pour la communauté des usagers de Zone Emploi d'Antoine-Labelle.
2. N'hésitez pas à publier des liens vers du contenu externe relié. Zone Emploi n'est toutefois aucunement responsable du contenu des sites web externes et se réserve le droit de désactiver tout lien externe qui contreviendrait à la présente netiquette.
3. Évitez de « spammer » ou publier le même contenu à répétition.
4. Ne partagez pas de contenu publicitaire ou d'appels à la mobilisation autre qu'en lien avec les activités de Zone Emploi ou de ses partenaires.
5. Veuillez vous exprimer en français lorsque vous participez à des échanges ou formulez des commentaires.
6. Faites preuve du même respect dans vos échanges que vous le feriez dans une conversation en face à face. Le langage et le contenu vulgaires, obscènes ou malveillants ne seront pas tolérés.
7. Les propos écrits en majuscules peuvent être interprétés comme de l'agressivité. Merci de ne pas les utiliser.
8. Votre contenu sera automatiquement supprimé s'il contient l'un des éléments suivants :
 - Contenu pornographique ou sexuellement explicite ;
 - Propos haineux, racistes, sexistes, homophobes ;
 - Menaces ou harcèlement ;
 - Attaques personnelles, insultes ou contenu diffamatoire ;
 - Incitation à commettre un acte criminel.
9. Respectez la vie privée des autres en n'incluant dans votre contenu aucun renseignement personnel (comme un numéro de téléphone ou une adresse de courriel) ni conversation privée.
10. N'usurpez pas l'identité d'une autre personne et n'utilisez pas de multiples comptes ou pseudonymes.
11. Zone Emploi se réserve le droit de modifier cette netiquette à son entière discrétion et sans préavis.
12. Zone Emploi se réserve le droit, sans aucune obligation de le faire, de superviser et de modérer les commentaires publiés sur sa page Facebook. Tout propos qui n'est pas conforme à la netiquette pourra être supprimé et son auteur pourrait se voir bannir de la page.